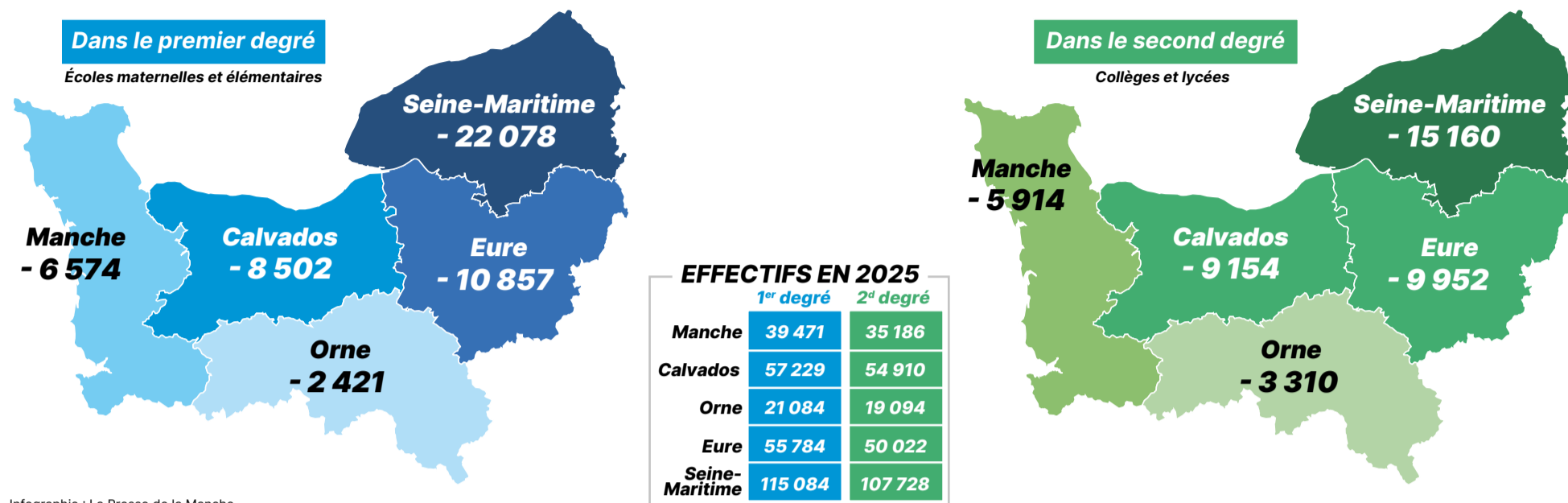


Évolution du nombre d'élèves en Normandie entre 2025 et 2035



ÉDUCATION. D'ici 10 ans, la France pourrait compter près de 1,7 million d'élèves en moins dans le public et le privé sous contrat

En 2035, il y aura plus de 12 000 élèves en moins dans la Manche

POUR LA première fois, le ministère de l'Éducation nationale publie les projections de ce que pourraient être les effectifs des élèves à l'horizon 2035 dans chaque académie et département par département.

Un « travail inédit » qui « confirme l'ampleur de la baisse démographique » avec « près de 1,7 million d'élèves en moins en dix ans, soit une baisse de 14,2 % de la population scolaire ». Cette baisse serait constatée depuis 2016 dans le premier degré et elle serait visible dans le second degré depuis 2024.

Cette diminution s'expliquerait par la baisse continue des naissances constatées en France, « amorcée en 2010 et accélérée ces dernières années ». Dans les dix ans à venir, le premier degré pourrait perdre 933 000 élèves et le second degré 743 800 élèves.

Le ministère précise qu'il existe « des disparités fortes entre les territoires », parfois même au sein des académies. Qu'en est-il

dans la Manche et en Normandie ?

Selon les estimations, dans le premier degré public et privé sous contrat, le nombre d'élèves manchois s'élevait à 39 471 en 2025. Il devrait être de 38 503 en 2026 et de 32 897 en 2035. Entre 2025 et 2035, notre départe-

tement compterait ainsi 6 574 écoliers en moins.

Dans le second degré, ils étaient 35 186 en 2025. Ils devraient être 34 777 en 2026 et 29 272 en 2035. Entre 2025 et 2035, la Manche compterait ici 5 914 élèves en moins.

Au total, la Manche pourrait

donc perdre 12 488 jeunes scolarisés dans le premier et le second degré, dans le public comme dans le privé sous contrat, entre 2025 et 2035.

■ Premier degré

Selon le scénario intermédiaire

retenu par le ministère, en 2035, la diminution des effectifs de l'académie de Normandie serait comprise entre - 19,4 et - 15,5 % par rapport à 2025 dans le premier degré. L'académie ferait partie des plus touchées par la baisse des effectifs dans les dix prochaines années.

L'Eure serait le département le plus concerné. Puis viendraient la Manche et la Seine-Maritime, avec des effectifs compris entre - 19,4 et - 15,2 %. Le Calvados suivrait (entre - 15,1 et - 11,6 %), puis l'Orne (- 11,5 et - 4,5 %). La moyenne française étant de - 15,2 %.

■ Second degré

La moyenne française est ici de - 13,2 %. En 2035, la diminution des effectifs de l'académie de Normandie serait comprise entre - 19,8 et - 16 %, à l'instar des académies de Lille, Reims, Nancy-Metz, Besançon, Dijon, Poitiers et Limoges.

Les effectifs des départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne seraient compris entre - 19,8 et - 16 %. Dans l'Eure, ils iraient - 25 à - 19,9 %. Enfin, ils oscilleraient entre - 15,9 et - 13,2 % en Seine-Maritime.

● Ludivine LANIEPCE

Des écoles forcément touchées ?

Quelle est la finalité de ces travaux ? Ces données doivent permettre à l'État et aux élus de mieux comprendre l'évolution du nombre d'élèves, de partager le même constat et de préparer ensemble l'organisation scolaire des prochaines années.

Cette publication intervient par ailleurs à un moment particulier de l'année : celui où sont annoncées les nouvelles cartes scolaires de la rentrée de septembre 2026 pour le premier degré. Baisse démographique oblige, dans la Manche, 56 fermetures de classes ont dans un premier temps été

annoncées, la carte scolaire définitive devant être connue aujourd'hui (voir ci-dessous).

S'agit-il, plus globalement, de préparer les esprits à des suppressions de postes, des fermetures de classes et d'écoles importantes dans les prochaines années ? À tout le moins le ministre invite-t-il à se saisir dès maintenant des conséquences de la chute démographique sur l'école. Pour une partie de la classe politique, les organisations syndicales et les représentants des parents d'élèves, cette déprise démogra-

phique serait au contraire l'occasion de réduire le nombre d'élèves par classe.

Pour rappel, selon la base de données Eurostat, il y a quatre ans, la France figurait parmi les trois pays de l'Union européenne ayant l'effectif par professeur le plus élevé. Un indicateur qui demeurerait supérieur à la moyenne européenne en 2022.

Dans sa synthèse, le ministère précise par ailleurs que « la règle selon laquelle aucune école ne ferme sans l'accord du maire sera reconduite pour la rentrée de septembre 2026 ».

La carte scolaire pour la rentrée 2026-2027 dévoilée officiellement aujourd'hui

NOUVEL ÉPISODE dans le dossier de la carte scolaire dans la Manche. Après les 56 fermetures de classes annoncées le 30 mars, une réunion s'est déroulée hier à Saint-Lô. Selon les éléments dévoilés par les syndicats à la sortie du CSA-SD de repli, cinq fermetures annoncées il y a quelques jours devraient finalement être annulées.

Cinq classes sauvées sur 56 ?

Les écoles de Beaumont-Hague (Jacques-Prévert), Notre-Dame-du-Touchet, Baupète, Sainteny et Saint-Jean-des-Champs seraient concernées. Ces annonces ont été présentées par le Dasen (Directeur aca-

démique des services de l'Éducation nationale) lors de cette nouvelle réunion consacrée à la carte scolaire.

Pour les syndicats, qui ont relayé le contenu des échanges à l'issue de l'instance, le projet reste loin de convaincre. Au total, selon les chiffres communiqués, 51 suppressions de classes sont donc toujours prévues à ce stade dans la Manche. En parallèle, sept ouvertures de classes sont annoncées. Un dispositif « moins de 3 ans » est également prévu.

Quatre postes seraient par ailleurs conservés en attente des prochaines échéances, en juin et en août.

À ce stade, la carte scolaire n'est pas encore totalement figée. Les décisions définitives doivent intervenir à l'issue du conseil départemental de l'Édu-

cation nationale (CDEN), prévu ce vendredi. Autrement dit, les mesures présentées hier doivent encore être validées, ou non, lors de cette nouvelle étape.

Une conférence de presse du directeur académique est d'ailleurs programmée cet après-midi à Saint-Lô. Il devra y détailler et justifier ses arbitrages, alors que le dossier a provoqué de nombreuses mobilisations ces derniers jours dans la Manche.

Hier matin, à La Hague, des parents d'élèves ont réalisé un barrage filtrant sur un rond-point pour dénoncer les fermetures envisagées (lire en page 18). Même revendication à l'école Jean-Zay de Tourlaville, où élus et parents se sont mobilisés hier après-midi (lire en page 16).

● David CAPELLE



L'école Jacques-Prévert de Beaumont-Hague s'était mobilisée à la fin mars. Les efforts des parents auraient, semble-t-il, porté leurs fruits. Réponse officielle aujourd'hui. Jean-Paul BARBIER